

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER RALLYES

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Dès l'obtention du Visa Fédéral

Ouverture des engagements : Dès l'obtention du présent règlement

Clôture des engagements : Lundi 28 Mai 2018 - Minuit

Parution du carnet d'itinéraire : Samedi 02 Juin 2018 à 9h00

Lieu de distribution : Chez Manuelle Montagne (Ex Bar de l'aigle) – 20 Place du Général Leclerc – 76660 GRANDCOURT

Date de Distribution : Samedi 2 Juin 2018 & Dimanche 3 Juin 2018 de 9h à 12h et de 13h30 à 19h

Vendredi 8 Juin de 8h à 12h et de 13h30 à 16h

Dates et heures des reconnaissances : Samedi 02 Juin 2018 - Dimanche 03 Juin 2018 de 9h00 à 19h00 & le Vendredi 08 Juin 2018 de 9h00 à 19h00

Vérifications Administratives & Techniques : Vendredi 08 Juin 2018 de 15h00 à 20h00

Lieu : Salle Reggiani – Avenue des Canadiens – 76470 LE TREPORT

Heure de mise en place du parc de départ : Vendredi 08 Juin 2018 à partir de 15h00 à 20h45

Lieu : Parc Fermé Casino du Tréport – Place de la Batterie – 76470 LE TREPORT

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : Vendredi 08 Juin 2018 à 19h00

Lieu : Salle Reggiani – Avenue des Canadiens – 76470 LE TREPORT

Publication des équipages admis au départ : Vendredi 08 Juin 2018 à 21h00

Lieu : Salle Reggiani – Avenue des Canadiens – 76470 LE TREPORT / Parc Fermé Casino du Tréport – Place de la Batterie – 76470 LE TREPORT

Publication des heures et ordres de départ : Vendredi 08 Juin 2018 à 21h00

Lieu : Salle Reggiani – Avenue des Canadiens – 76470 LE TREPORT / Parc Fermé Casino du Tréport – Place de la Batterie – 76470 LE TREPORT

Tableau d'affichage officiel pendant le Rallye : Parc de Regroupement – 76660 GRANDCOURT

Départ du 1^{er} Concurrent : Samedi 09 Juin 2018 à 9h30

Lieu : Parc Fermé Casino du Tréport – Place de la Batterie – 76470 LE TREPORT

Arrivée du 1^{er} Concurrent : Samedi 09 Juin 2018 à 18h30

Lieu : Parc Fermé Casino du Tréport – Place de la Batterie – 76470 LE TREPORT

Vérification finale : Samedi 09 Juin 2018 – à l'arrivée du Rallye

Lieu : Autovision – 232 Avenue Pierre & Marie Curie – 80350 MERS LES BAINS

Publication des résultats du rallye : Parc Fermé – Casino du Tréport

PC Course : Salle Reggiani – Avenue des Canadiens – 76470 LE TREPORT

30 min après l'arrivée du dernier concurrent

Remise des prix : Samedi 09 Juin 2018 à partir de 18h45 sur le podium arrivée

Lieu : Parc Fermé Casino du Tréport – Place de la Batterie – 76470 LE TREPORT

Parc à Plateaux Obligatoire : Parking EMMAEUS - Zone Europolis – 76260 EU

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile « ASA VAL DE BRESLE » organise le 19^{ème} RALLYE NATIONAL DU TRÉPORT en qualité d'organisateur administratif et technique.

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre Ier des prescriptions générales édictées par la FFSA
Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie le 26/03/2018 sous le numéro 23 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 283 en date du 09/10/2018

Comité d'Organisation

Président : M. Marc LEDUE

Secrétariat du Rallye : M. Hervé LARUE – Le Moulin à Raines – 76260 LONGROY

Téléphone : 06 80 03 18 42

Mail : hervelarue@sfr.fr

Permanence du Rallye : Vendredi 08 Juin & Samedi 09 Juin 2018

Lieu : Salle Reggiani – Avenue des Canadiens – 76470 LE TREPORT

Organisateur technique

Nom : ASA VAL DE BRESLE

Adresse : 15 Rue de la Bassée – 76260 VILLY SUR YERES

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs : Mme Françoise MAWSDLEY

Directeur de Course : M. Hubert VERGNORY

Directeur de Course Adjoint : Mme Sylvie MONNIER

Médecin Chef : Dr CARON

Responsable des Commissaires Techniques : M. Laurent BRAURE

Chargés des relations avec les concurrents (CS) : Mme. Myriam MAWSDLEY, M. Claude CRISTEL

Chargés des relations avec la presse :

Préciser ES par ES:

Nombre de postes de commissaires : 42

Nombre d'extincteurs par poste : 42

Nombre de commissaires : 84

Nombre d'ambulance (conforme à l'article 2 de la réglementation médicale) : 3

1.2P. ELIGIBILITE

Le 19^{ème} Rallye National du Tréport compte pour :

La Coupe de France des Rallyes 2018 – Coef 3

Le Championnat de la Ligue Régionale Automobile de Normandie des Rallyes 2018

1.3P. VERIFICATIONS

Les horaires de convocation aux Vérifications Administratives & Techniques seront disponibles sur le site Internet : www.asavaldebresle.org

Les vérifications administratives & techniques auront lieu le : Vendredi 08 Juin 2018 de 15h00 à 20h00

Lieu : Salle Reggiani – Avenue des Canadiens – 76470 LE TREPORT

Les vérifications finales seront effectuées : Autovision – 232 Avenue Pierre & Marie Curie – 80350 MERS LES BAINS. Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 19^{ème} Rallye National du Tréport doit adresser sa demande d'engagement au Secrétariat du Rallye :

M. Hervé LARUE – Le Moulin à Raines – 76260 LONGROY

Téléphone : 06 80 03 18 42 - Mail : hervelarue@sfr.fr

(Cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 28 Mai 2018 - Minuit

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 490 €
- Pilote membre de l'ASA VAL DE BRESLE : 450 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 980 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Tout concurrent ayant déclaré son forfait par écrit avant les vérifications sera intégralement remboursé (Mail, SMS ou Lettre recommandée, les appels téléphoniques ne seront pas pris en compte)

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée sur le terrain de Football Municipal (CD 149) – 76660 GRANDCOURT

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Conforme au règlement standard FFSA.

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative sont seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 19^{ème} Rallye National du Tréport représente un parcours de 247.690 kms

Il est divisé en 1 étape et de 3 sections

Il comporte 9 épreuves spéciales d'une longueur totale de 116.910 kms

Les épreuves spéciales sont :

- Saint Rémy : 13.970 kms
- Preuseville : 10.250 kms
- Wanchy : 14.750 kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire"

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Tous les concurrents classés recevront une coupe lors de la remise des prix qui se déroulera le Samedi 09 Juin à partir de 18h45.

Il n'est pas prévu de primes aux Groupes & elles ne sont pas cumulables. Elles seront adressées aux récipiendaires dans un délai de 7 jours ouvrés suivant la publication du classement final définitif.

Classes récompensées : Telles que décrites à l'article 4.1.B du règlement standard des Rallyes.

Les Classes RIA,RIB/FR2,R2B,R2C,R2J/R3C,R3D&R3T seront respectivement confondues avec les classes R1,R2 & R3

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}
SCRATCH	700€	600 €	500 €		
Classes de 1 à 3 partants	245 €				
Classes de 4 à 10 partants	368 €	245 €	163 €		
Classes de + de 10	490 €	368 €	245 €	163 €	123 €

partants					
-----------------	--	--	--	--	--

Les prix en espèces (sauf pour les 3 premiers du classement général) seront réduits si moins de 100 partant.

Exemple : 92 partants = 92% des prix distribués / 67 partants = 67% des prix distribués.

1^{er} Equipage 100 % féminin : Coupe + 250 €

La remise des prix se déroulera le Samedi 09 Juin 2018 à partir de 18h45 sur le podium d'arrivée – Casino après le parc d'attente qui se situera sur le front de mer où les concurrents devront attendre les instructions des officiels.

L'absence d'un concurrent à cette remise des prix lui fera perdre le bénéfice de ses coupes & prix.

Après le passage sur le podium, les concurrents rejoindront le parc fermé situé juste sur le parking à côté du Casino